

Avant d'atteindre Bonaventure, qui est bâtie sur une pointe, nous passons sur un pont en bois de plusieurs arpents de long, auquel on a donné le nom de pont Robitaille, d'après l'honorable Théodore Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

J'ai fait un court arrêt à Bonaventure pour visiter l'église dont on m'avait vanté, avec raison, la beauté ! Cette église est, sans contredit, un des plus beaux temples sinon le plus beau de la péninsule gaspésienne. L'extérieur n'a pas d'apparence, mais l'intérieur est admirablement bien fini. La voûte est peinte à fresque, et ses nombreuses figures allégoriques présentent un magnifique et imposant coup d'œil, de nature à inviter les fidèles à la piété et à la ferveur.

Mais, si l'église de Bonaventure annonce la richesse de la paroisse, par contre, celle de Saint-Charles de Caplau nous fait présumer la pauvreté et même la misère de l'endroit. Vraiment, il fait mal au cœur, en pénétrant dans cette humble demeure du Seigneur, de voir dans quel état de dénuement elle se trouve. Cependant, cette paroisse dont l'érection canonique remonte à 1867, devrait être plus avancée. Espérons que le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, qui a provisoirement son terminus à cet endroit, va contribuer à son développement et que, dans quatre ou cinq ans, l'église de Caplau pourra soutenir avantageusement la comparaison avec n'importe quel autre temple de la Baie des Chaleurs.

A Caplau, j'ai pris le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et je me suis rendu sans arrêt jusqu'à Carleton, distance d'environ trente-cinq milles.

Carleton est un des endroits les plus achalandés par les touristes de toute la Baie des Chaleurs. Plusieurs familles vont là, chaque année, dépenser leurs vacances. Comme station balnéaire, Carleton est un des endroits les plus propices, à l'exception, toutefois, de Port Daniel, où l'on vient d'inaugurer un grand hôtel qui sera ouvert pour de bon le printemps prochain. De même que presque tous les endroits de la Baie des Chaleurs, Carleton est un village propre, érigé sur le bord de la grève. L'eau est moins froide, naturellement, qu'à New-Carlisle et Port Daniel.

Le bureau central de la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs se trouve temporairement à Carleton. Le printemps prochain, il sera transporté à New-Carlisle, chef-lieu du comté de Bonaventure.

La compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs a tellement occupé l'opinion publique, il y a une couple d'années, que je me crois justifiable d'en parler un peu.

Inutile pour moi de faire l'historique de cette voie ferrée depuis la construction en a été décidée. Les journaux vous ont ennuyés avec tous ces détails plus ou moins stériles. Je ne vous ferai part que de la condition actuelle de la ligne et de ce que l'on se propose de faire dans un avenir rapproché.

Grâce aux renseignements que m'a donnés M. D. S. McCarthy, le courtois gérant du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, je suis en mesure de vous donner des détails qui, sans aucun doute, ne manqueront pas de vous intéresser un tantinet.

Raoul Renauld

(La fin au prochain numéro)

LA BANQUE DU PEUPLE

Comme le prouve le rapport annuel de la banque du Peuple, cette institution financière vient encore de traverser une année bien prospère. Les profits nets se sont en effet élevés à \$114,280, sur lesquels \$84,000 ont été distribués aux actionnaires, et \$42,857 portés au compte des profits et pertes.

Ce résultat réellement étonnant, si l'on considère l'état de calme profond subi par les affaires commerciales et financières, durant les douze derniers mois, fait grandement honneur à l'esprit d'entreprise et d'initiative du bureau d'administration de la banque du Peuple, autant qu'à la prudence et à la profonde connaissance des affaires manifestées par MM. Jacques Grenier, président, et J. S. Bousquet, gérant de la banque du Peuple.

Cette institution a maintenant des succursales nombreuses et est appelée à rendre au pays de grands services. De nouveaux arrangements, conclus depuis peu, lui donnent, en effet, la faculté de négocier avantageusement sur les marchés étrangers les valeurs des municipalités, des gouvernements et autres corps publics ; c'est là une heureuse innovation dont le public prendra certainement note et dont il se hâtera, espérons-le, de profiter, pour le plus grand bien du pays.

LA TRAGÉDIE DE VALLEYFIELD

(Voir gravures)

Les journaux quotidiens ont tous parlé de la terrible tragédie qui vient de se dérouler dans la manufacture de coton de Valleyfield. Dans la nuit du 1er au 2 de ce mois, un jeune homme nommé Shortis, natif d'Irlande, et arrivé au Canada depuis deux ans environ, s'est présenté vers dix heures et demie du soir à la manufacture, au moment où M. Lowe, le caissier, comptait l'argent destiné à la paie des ouvriers.

Après avoir causé amicalement avec celui-ci et deux autres employés qui se trouvaient là, MM. H. Wilson, Arthur Leboeuf et Jack Loy, fils du maire de Valleyfield, Shortis demanda au caissier de lui montrer le revolver que celui-ci tenait placé près de lui, afin de l'examiner. M. J. Lowe enleva les cartouches de l'arme et la passa à Shortis qui s'amusa à la nettoyer pendant près d'une heure, puis la remit à Lowe qui la recharga immédiatement. Presque au même moment, Shortis reprit le revolver sous prétexte de voir le nom de la fabrique d'où il sortait, et, rapidement il tira deux coups sur Wilson qui fut atteint à la joue et à la hanche. Le jeune Loy courut au téléphone : aussitôt il reçut une balle qui le foudroya, et Shortis se précipitant sur le téléphone en arracha le récepteur.

Le caissier, se voyant perdu, sauta sur l'argent et s'élança avec Arthur Leboeuf dans la voûte de la manufacture, dont il ferma vivement sur lui la lourde porte. Wilson voulut s'y réfugier également, mais ne put y réussir, et essaya sans en être atteint, deux coups de feu de Shortis. Il se précipita dans le bureau du gérant, Shortis en défoula la porte et une lutte terrible s'engagea entre lui et sa victime qui parvint à se dégager et à s'enfuir dans le corridor, où il faisait très noir. A ce moment, le gardien, Maxime Leboeuf, qui prenait son lunch dans la salle des machines, entendit du bruit et, accourant dans le corridor, rencontra l'assassin qui, abandonnant Wilson, dut soutenir une lutte effroyable contre Leboeuf, qu'on retrouva plus tard percé de trois balles.

Se souvenant alors du fugitif Wilson, l'assassin se remit à la poursuite du malheureux, qui s'était caché sous un établi, et lui tira de nouveau une balle qui, à ce qu'il crut, acheva le blessé. Revenant alors au bureau, il se lava les mains, la figure, nettoya ses habits et chercha à persuader à Lowe et à Leboeuf de lui ouvrir la porte de la voûte où il s'étaient réfugiés, et qu'il croyait fermée, tandis qu'il n'eût eu qu'à en tourner lui-même la poignée pour l'ouvrir toute grande sans aucune difficulté. Lowe lui répondit qu'il ne pouvait le faire lui-même, mais qu'en faisant faire deux tours à gauche au bouton de combinaison, lui, Shortis, pourrait ouvrir la porte. Celui-ci obéit et, sans s'en douter, ferma la voûte complètement. Furieux de se voir trompé, il me-

naça de mettre le feu, il essaya tous les moyens de persuasion : naturellement, tout fut en vain. Il se mit donc en devoir, avec une barre de fer, de démolir la voûte.

Mais, pendant ce temps, Wilson était revenu à lui, et descendant avec mille peines dans la chambre des chaudières, il y rencontra un des chauffeurs M. Nap. Delisle, à qui il put à peine dire que Shortis l'avait blessé ainsi que Maxime Leboeuf. Il était alors près d'une heure et demie du matin. Un des chauffeurs couru aussitôt chercher le Dr Sutherland qui, après avoir pansé le blessé, fit avertir M. Sparrow et M. Smith, administrateurs de la compagnie.

Puis, accompagné de M. Delisle, il se rendit au bureau où ils pensaient que Loy respirait encore. Shortis ne les avait pas entendus arriver et fut si surpris qu'il se rendit sans résistance. MM. Sparrow et Smith arrivaient au même instant et demandèrent à Shortis si c'était lui l'auteur de tant de crimes. Il répondit en levant la tête avec insolence : "C'est moi qui ai tout fait !"

Lowe et Leboeuf appelèrent alors, du fond de la voûte, M. Smith leur ouvrit : il était deux heures et demie et ils étaient enfermés depuis onze heures ! quelques instants de plus, et ils seraient morts asphyxiés !

Le lendemain s'ouvrit l'enquête du coroner ; Shortis fut confronté avec ses victimes, mais ferma les yeux pour ne pas les voir, disant qu'on pouvait le tuer et qu'il ne demandait que cela ! Le jury à l'unanimité a déclaré que John Loy et Maxime Leboeuf étaient mort de la décharge d'une arme à feu faite sur eux par Shortis.

L'assassin a été transporté de la prison de Beauharnois à celle de Montréal, et son procès se fera en cette ville, aussitôt que son père qui est parti d'Angleterre pour le Canada sera arrivé ici.

Jamais, peut-être crime plus atroce n'avait été commis en ce pays, et ce procès sera sans doute l'un des plus émouvants qui aient eu lieu dans la ville de Montréal.

Dans la double page consacrée aux illustrations de ce triste événement, M. Leboeuf est représenté avec madame Leboeuf : c'était le seul portrait qui restait de lui et que nous avons pu nous procurer, chez M. Martin, photographe, à Valleyfield.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRE"

Léon XIII, en raison de l'épidémie de grippe qui sévit en Angleterre, vient de dispenser les catholiques de ce pays du jeûne pendant le carême.

La rumeur que le prince de Naples va prochainement épouser la princesse Maude de Galles est de nouveau mise en circulation.

Le concert annuel des aveugles de Nazareth se donnera mercredi, le 24 avril, dans la grande salle du Monument National. Ce concert ne manquera pas d'attirer cette fois encore tous les amis de la musique. Le programme est des plus attrayants. On y fera entendre Massenet, Delibes et Adam, et l'on sait à quels artistes l'interprétation de ces ouvrages est confiée ! En effet, les jeunes aveugles de cette très utile institution sont des chanteurs et des diseurs remarquables ; leur force s'affirme à chaque nouvelle occasion qui leur est donnée de paraître devant le public.

Au programme figurent les noms de MM. Dubois, Baker, Chartre, Dlle Cartier dont on sait la spéciale valeur. Enfin, M. Jehin Prune a bien voulu prêter le concours de son très grand et très souple talent. Ses brillantes auditions ont popularisé son nom dans le monde musical et il suffit bien de le nommer pour que l'on vienne applaudir la vigueur, le charme et l'élégance de son style.

Les billets sont en vente chez MM. Cadieux et Derome, No 1603, rue Notre Dame et à l'institution des aveugles de Nazareth, No 2009, rue Sainte-Catherine.

PETITE POSTE EN FAMILLE.—Alfred B., Lévis.—Votre article n'a pas été accepté par la rédaction.

M. L. C., Québec.—Nous regrettons de ne pouvoir admettre votre poésie : elle pêche trop contre les règles.

Karoli.—Le *Repentir* sera prochainement publié. Veuillez donc, quand vous nous enverrez de nouvelles compositions, n'écrire que sur un côté de chaque feuillet, en laissant le revers en blanc.

J. T. O. S., Louiseville.—Votre article aurait besoin d'être corrigé d'un bout à l'autre avant d'être livré à l'impression.

Une chose eût été vraiment extraordinaire dans la Révolution, c'est le règne de la Liberté.—ALBERT SOREL.